## PREMIERS ÉTABLISSEMENTS LABELISÉS



- AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
- LANGUEDOC-ROUSSILLON UNIVERSITÉS
- UNIVERSITÉ D'ANGERS
- UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE
- UNIVERSITÉ DE DIJON
- UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ -BESANÇON
- UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
- UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE
- UNIVERSITÉ DE LIMOGES
- UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
- UNIVERSITÉ DE RENNES 1
- UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
- UNIVERSITÉ FÉDÉRALE DE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES
- UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE
- UNIVERSITÉ PARIS-SUD

- ÉCOLE POLYTECHNIQUE PARIS
- BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS
- ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE NANTES SAINT-NAZAIRE
- ENGEES ÉCOLE NATIONALE
  DU GÉNIE DE L'EAU ET
  DE L'ENVIRONNEMENT DE STRASBOURG
- ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE L'ÉLECTRONIQUE ET DE SES APPLICATIONS
- ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE
- EIGSI ÉCOLE D'INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES. LA ROCHELLE
- EPITA ÉCOLE POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNIQUES AVANCÉES
- ESSEC BUSINESS SCHOOL
- INSTITUT MINES-TÉLÉCOM BUSINESS SCHOOL

Commission de labélisation du 01/07/2019

28, rue de la Grange aux belles - 75010 Paris











label@campusfrance.org



# **LE LABEL**"BIENVENUE EN FRANCE"

La France, 4° pays d'accueil des étudiants internationaux, déploie une stratégie globale qui a pour objectif de renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur français.

Atout majeur de la diplomatie d'influence, l'accueil de nombreux étudiants internationaux permet de renforcer la place de la France dans le monde.

La création du label "Bienvenue en France", qui s'inscrit dans la stratégie d'attractivité, a pour objectif de valoriser les dispositifs d'accueil mis en place par les établissements d'enseignement supérieur français à destination des étudiants internationaux.

La France se donne ainsi les moyens de former les élites de demain et de promouvoir ses valeurs à l'international.





### LA FRANCE S'ENGAGE POUR MIEUX ACCUEILLIR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Garant de la qualité de l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur français, le label "Bienvenue en France" apporte une information additionnelle aux étudiants internationaux pour la réussite de leur séjour d'études.



Le **label "Bienvenue en France"** encourage une culture de l'accueil au bénéfice des établissements et des étudiants internationaux :



> En valorisant les services d'accueil des établissements d'enseignement supérieur français, le label représente un outil de rayonnement à l'étranger pour les établissements engagés dans une démarche d'attractivité à l'international. Il encourage le développement de bonnes pratiques d'accueil au sein des établissements.



> Pour les étudiants internationaux, il constitue un gage de confiance quant à leurs conditions d'accueil au sein de l'établissement en les informant sur les services et dispositifs développés.



#### **LE LABEL EN CHIFFRES**

> 165 établissements d'enseignement supérieur français

engagés dans la démarche de labélisation : universités, COMUE, Grandes Écoles, écoles d'ingénieur, écoles de commerce, écoles spécialisées, écoles d'art, ...

> 70 établissements labélisés d'ici à fin 2019

Le label "Bienvenue en France" met en valeur les conditions concrètes d'accueil des étudiants internationaux. Il est attribué sur la base de la qualité et l'accessibilité :



> de **l'information** (information plurilingue, candidature en ligne, outils numériques de travail);



> des dispositifs d'accueil (Welcome Desk, livret et produit d'accueil, événement d'intégration);



> de l'offre de formation et de l'accompagnement des enseignements (présentation des diplômes, offre de cours en anglais, accompagnement méthodologique au cursus, apprentissage ou renforcement du français);



> de la **vie de campus** et du **logement** (service d'accueil, offre de logement, référents);



> du **suivi post diplômant** (réseau Alumni, accompagnement à l'emploi et l'entrepreneuriat).

#### PROCESSUS ET CONDITIONS DE LABELISATION

Les établissements désireux d'obtenir le label Bienvenue en France sont invités à renseigner un questionnaire d'évaluation décrivant les dispositifs d'accueil mis en place pour les étudiants internationaux.

#### Processus de labélisation :

- Etape 1 : évaluation par la commission de la candidature de l'établissement
- Etape 2 : visite d'experts sur site (à partir de l'année 2)

**Durée de la labelisation :** 4 ans (possibilité de réévaluation du niveau)

Nombre de niveaux : de 1 à 3 étoiles\*

\* Niveau sans étoile : processus de labélisation en cours, en attente d'attribution de niveau